

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 7 juillet 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016**

**2016 DJS 186 – DDCT** Subvention (3 000 euros) à Centre Épinettes Famille Insertion Accueil C.E.F.I.A. (17<sup>e</sup>).

**M<sup>mes</sup> Pauline VÉRON et Colombe BROSSSEL, rapporteures**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 21 juin 2016 par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à Centre Épinettes Famille Insertion Accueil C.E.F.I.A., 102, rue de la Jonquière (17<sup>e</sup>) ;

Vu l'avis du conseil du 17<sup>e</sup> arrondissement en date du 20 juin 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7<sup>e</sup> Commission, et Madame Colombe BROSSSEL, au nom de la 3<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 3 000 euros est attribuée à Centre Épinettes Famille Insertion Accueil C.E.F.I.A. (3001 / 2016\_03987 et 2016\_03985) 102, rue de la Jonquière (17<sup>e</sup>), pour ses projets "Paroles de parents" (1 600 euros) et "Jeunesse citoyenne" (1 400 euros).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF88004 "Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse" du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2016 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**